

Au programme

- ✓ Hygiène et sécurité
- ✓ Shampoing et soin
- ✓ Coloration
- ✓ Coupe
- ✓ Soutien durable
- ✓ Mise en plis et coiffage
- ✓ Brushing coiffage
- ✓ Rasage et taille
- ✓ Chignon
- ✓ Communication avec le client, politique commerciale
- ✓ Produits et soins
- ✓ Volumes et postiches
- ✓ Matières des cours de gestion (législation, comptabilité, gestion commerciale, etc.)



Un tremplin pour l'emploi - Diplôme

L'apprenant qui satisfait aux épreuves de fin de formation obtient un **Diplôme de formation de Chef d'entreprise**, homologué par la Communauté Française de Belgique. Il se voit également décerner un **Certificat de connaissances de base en gestion**.

L'IFAPME est un réseau de Services
et de Centres de formation en Wallonie.



Ed. resp. : Corona D.- Centre IFAPME Wallonie picarde
Rue Paul Pastur, 2B - 7500 Tournai

N'hésitez pas à nous contacter pour connaître
les dates de la prochaine session!

foclam@ifapme.be
069/89 11 11

Centre IFAPME Wallonie picarde
rue Paul Pastur, 2B 7500 Tournai

Service de Wallonie picarde
rue Paul Pastur, 2C 7500 Tournai



+ d'infos ?
069/89 11 11

Gestionnaire d'un salon de coiffure



Centre IFAPME Wallonie picarde ASBL
Rue Paul Pastur, 2B,

7500 Tournai

069/89 11 11 - www.tournai.ifapme.be



Formation Chef d'entreprise

Une formation pour adultes (dès 18 ans) qui ont soit d'indépendance ! C'est la formule idéale si vous souhaitez apprendre un métier pour l'exercer en tant que salarié, devenir indépendant ou créer/repandre une entreprise...

La formation donnée en horaire décalé se veut essentiellement pratique. Elle est dispensée par des professionnels du secteur qui partagent leur expérience de terrain et qui privilégient les études de cas et travaux pratiques.

A partir de 18 ans

Stage IFAPME

Le réseau IFAPME offre la possibilité de se **former en alternance**. Ainsi, les apprenants peuvent conclure, via un référent IFAPME, une convention de stage dans une entreprise en activité et acquérir la maîtrise du métier ! Par semaine, la durée du stage est de 38 heures maximum, incluant les heures de cours. Le stagiaire bénéficie d'une allocation mensuelle et d'un statut spécifique.

Pour plus d'informations : surfez sur www.ifapme.be et contactez un référent IFAPME au Service de Wallonie picarde.

Les Référents IFAPME

Service IFAPME de Wallonie picarde

Rue Paul Pastur, 2C, 7500 Tournai

Tél : 069/ 45 22 40 Mail : service.tournai@ifapme.be

Se former en alternance, c'est apprendre son métier avec des pros à la fois en entreprise et dans un centre IFAPME.

Description du métier :

Le gestionnaire du salon de coiffure est responsable de son salon de coiffure soit en travaillant seul soit en engageant un ou plusieurs salariés dont il assure le choix et la gestion. Il prend les décisions appropriées en termes de gestion d'entreprise (techniques, gestion et formation théorique et pratique du personnel, politique d'investissement, politique commerciale, comptabilité,...).

Le gestionnaire du salon de coiffure peut également assumer les différentes tâches du coiffeur telles que celles destinées à préparer son intervention (shampooing, application de produits, massage capillaire, séchage des cheveux), déterminer et effectuer des soins et traitements capillaires dans un but d'hygiène et d'esthétique. Il conseille et aide également au choix de coiffures et de coupes en tenant compte de la mode, de la morphologie et du goût du client. Il assure l'entretien continu du salon et du matériel. Il participe à l'accueil des clients et à la vente de produits.

Durée de la formation : 3 ans

(Possibilité d'être dispensé d'une année en fonction des qualifications antérieures certifiées et reconnues)



Aptitudes :

L'emploi/métier s'exerce principalement dans un salon de coiffure et impose une station debout permanente. Les produits utilisés pour les colorations (principalement) et les permanentes nécessitent des précautions d'emploi (risques d'allergies). Les horaires sont généralement réguliers. Ils peuvent s'effectuer en journée continue. Il faut respecter les règles d'hygiène, de présentation et de communication. Le port d'une tenue professionnelle peut être exigé.

Conditions d'admission :

Ne plus être soumis à l'**obligation scolaire** ET satisfaire à une de ces exigences :

- Soit être titulaire du **certificat d'apprentissage**;
- Soit être titulaire du **CESI** : avoir réussi le deuxième degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique ;
- Soit avoir réussi le troisième degré de l'enseignement secondaire professionnel + être titulaire d'un **certificat de qualification** ;
- Soit avoir satisfait à un examen d'entrée ou un **dossier de motivation**.

NB : Le chef d'entreprise ou l'indépendant ayant exercé son activité durant au moins 1 an, dans les 5 années précédant son admission aux cours, est dispensé de répondre à ces conditions.

Droit d'inscription :

Les droits d'inscription sont fixés annuellement. Le montant est annoncé dans le 'carnet bleu' du Centre.

L'intégralité du droit d'inscription doit être réglée au comptant (soit au plus tard la 2ème semaine de cours).

Démarches pour valider l'inscription :

- Remettre la copie de votre carte d'identité valide;
- Remettre la copie du titre ou diplôme requis selon les conditions d'admission ;
- Compléter la fiche d'inscription IFAPME (disponible à l'accueil) ;
- Régler le droit d'inscription.

Plus d'infos :

Par tél : 069/89 11 11

Par mail : foclam@ifapme.be

Sur le web : www.tournai.ifapme.be